

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE STATUTAIRE DU 14 JUIN 2024**

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

100 rue Louis Blanc, Bât Madrid, Les Marches de l'Oise - 60160 MONTATAIRE - Tél. 03 44 55 96 80
Fax 03 44 55 96 99 - E-mail senlis@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 45 rue des Moissons B.P. 40428 51065 Reims Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Champagne
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Reims
Membre de MG1, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

Impression réalisée sur un papier 100 % recyclé

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

Sommaire

 Rapport sur les comptes annuels

 Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

 Rapport spécial sur les conventions réglementées

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A
L'ASSEMBLEE STATUTAIRE
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Greenpeace France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Compte emploi des ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables depuis le 1^{er} janvier 2020 et ont été correctement appliquées sur cet exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorerie et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée statutaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de celle-ci et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la structure ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 mai 2024

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

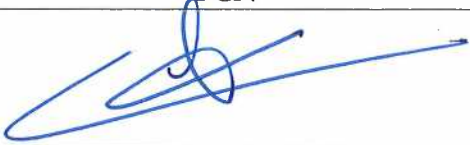
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

AN

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montataire, le 29 mai 2024

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes



GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

INFORMATIONS	Pages
BILAN	
Actif	1
Passif	2
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE	4
INFORMATIONS GENERALES	5
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILANS	
Comptes d'actif	7
Comptes passif	9
Créance et dettes	10
Charges et produits constatés d'avance	11
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	
Produits des legs	12
Honoraires commissaire aux comptes	12
Charges et produits exceptionnels	13
AUTRES INFORMATIONS	
Passif social	14
Rémunération des salariés, des dirigeants salariés et des dirigeants élus	15
Valorisation du bénévolat	15
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	
Tableau de valorisation des fonds propres	16
Règles et méthodes comptables	17
Répartition budgétaire de notre contribution à Greenpeace Global	18
Composition de notre contribution à Greenpeace Global	18
Tableau des charges par département après ventilation	19
Tableau de compte de résultat par origine et destination	20
Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	21

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

Bilan Actif

ACTIF	2023			2022	2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	5 486 018	2 121 182	3 364 836	412 727	474 601
Terrains	2 000 000		2 000 000		
Constructions	883 317		883 317		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 580 771	2 121 182	459 589	412 727	474 601
Immobilisations corporelles en cours	21 930		21 930		
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	174 610		174 610	172 722	172 089
Participations et Créances rattachées	9 275		9 275	9 287	9 287
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	165 336		165 336	163 436	162 802
Total I	5 660 629	2 121 182	3 539 447	585 449	646 689
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	361 953		361 953	371 353	301 287
Créances	648 650		648 650	623 027	617 759
Créances Greenpeace International	185 720		185 720	312 342	440 681
Créances autres Greenpeace	120 451		120 451	61 774	62 946
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	7 957 040		7 957 040	10 016 905	10 277 025
Charges constatées d'avance	322 256		322 256	318 264	314 964
Total II	9 596 070		9 596 070	11 703 666	12 014 662
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 256 698	2 121 182	13 135 517	12 289 115	12 661 351

Handwritten signature

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

Bilan passif

PASSIF	2023	2022	2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	7 460 597	7 815 407	6 093 961
Excédent ou déficit de l'exercice	-124 580	-354 809	1 721 446
Situation nette (sous total)	7 336 017	7 460 597	7 815 407
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	7 336 017	7 460 597	7 815 407
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Total II			
PROVISIONS			
Provisions pour risques	1 571 267	896 989	1 047 739
Provisions pour charges			
Total III	1 571 267	896 989	1 047 739
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 227 287	3 930 752	3 798 205
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes Greenpeace International			
Dettes autres Greenpeace	946	776	
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV	4 228 233	3 931 528	3 798 205
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 135 517	12 289 115	12 661 351

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2 023	2 022	2 021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	1 088	820	411
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	29 793 708	29 206 933	28 670 295
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières du Fonds de dotation Greenpeace	1 050 000	650 000	50 000
Contributions financières autres bureaux Greenpeace	2 187 719	1 789 756	1 129 018
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	15 112	22 712	26 253
Total I	33 047 628	31 670 222	29 875 977
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et approvisionnements	222 088	214 960	187 821
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	7 405 280	8 032 891	6 877 470
Aides financières Greenpeace Global	9 827 792,04	9 200 371	8 324 527
Impôts, taxes et versements assimilés	1 173 930	1 126 147	1 060 905
Salaires et traitements	9 361 517	9 060 795	7 872 760
Charges sociales	4 398 036	4 401 756	3 759 953
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	121 083	137 701	164 147
Dotations aux provisions			
Reports en fonds reportés			
Contribution à Greenpeace International			
Autres charges	866	927	1 632
Total II	32 510 592	32 175 547	28 249 215
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	537 035	-505 326	1 626 761
PRODUITS FINANCIERS :			
De participation	8	9	6
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	17 725	2 174	1 425
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change	1 194	1 760	29
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III	18 928	3 943	1 461
CHARGES FINANCIERES :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change	620	2 283	1 244
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV	620	2 283	1 244
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	18 308	1 660	218
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	555 343	-503 666	1 626 979
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	8 622	15 293	19 845
Sur opérations en capital	300		900
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	68 518	155 250	840 634
Total V	77 440	170 543	861 379
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Sur opérations de gestion	14 568	17 186	567 413
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	742 795	4 500	199 500
Total VI	757 363	21 686	766 913
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-679 923	148 857	94 467
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	33 143 995	31 844 707	30 738 817
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	33 268 575	32 199 517	29 017 372
EXCEDENT OU DEFICIT	-124 580	-354 809	1 721 446
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	1 432 019	1 424 771	1 076 066
TOTAL	1 432 019	1 424 771	1 076 066
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	1 432 019	1 424 771	1 076 066
TOTAL	1 432 019	1 424 771	1 076 066

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 , dont le total est de 13 135 516,55 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un excédent de -124 580,23 Euros.

La durée de cet exercice est de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

INFORMATIONS GENERALES

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association GREENPEACE France a pour but la protection de l'environnement et de la biodiversité de la planète sous toutes ses formes, et en particulier :

- la lutte contre la menace nucléaire et la promotion du désarmement et de la paix ;
- la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- la lutte contre les pollutions et nuisances portant atteinte aux équilibres fondamentaux des océans, du sol, du sous-sol, de l'air, de l'eau, de la biosphère, du climat, des sites et paysages ;
- l'action pour la défense des intérêts des consommateurs, des usagers et des contribuables dans les domaines de l'environnement, de la santé, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme, de la publicité et du cadre de vie.

Elle exerce toute action visant à mener à bien son objet social, y compris dans les domaines de la gouvernance, de la responsabilité sociétale des entreprises et de la probité publique.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République ainsi qu'en dehors de ses frontières au moyen notamment d'actions devant toutes les juridictions nationales, régionales ou internationales.

Elle pourra exercer toutes actions devant les administrations ou organisations locales, nationales, régionales ou internationales. Elle pourra coopérer avec les autres associations GREENPEACE et, de manière générale, avec toute association poursuivant un but similaire, et participer aux activités de la fondation de droit néerlandais STICHTING GREENPEACE COUNCIL.

L'action de l'association GREENPEACE France est guidée par les valeurs suivantes : la non-violence, l'indépendance et l'action collective.

L'association s'interdit de recevoir des dons ou des subventions de la part de sociétés privées ou d'organismes publics.

Les moyens mis en oeuvre par GREENPEACE sont pacifiques.

GREENPEACE est une association indépendante. Son action est exclusive de tout engagement politique, syndical ou corporatiste.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de fonctionnement
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes 2023 sont établis, conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et du règlement CRC n°-99-01 du 16 février 1999 ainsi que de l'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

AN

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

3 ELEMENTS EXCEPTIONNELS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

4 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L=linéaire, D=dégressif, E=exceptionnel)

Immobilisations	amort . pour dépréciation
Logiciels	33,33%L
Matériel et outillage	20%L
Agencements et installations	10%L
Matériel de transport	20%L
Mobilier	33,33%L
Matériel de bureau et informatique	20%L



5 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur probable des réalisations si celle-ci est inférieure.

6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit. Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I			
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II			
Terrains			2 000 000
Constructions sur sol propre			883 317
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales			
Installations techniques, outill. industriels	102 189		33 623
Installations générales, agencements, divers	1 742 852		56 967
Matériel de transport/Zodiac/Vélos	172 041		48 453
Matériel informatique	356 578		22 206
Mobilier	40 223		6 696
Immobilisations corporelles en cours			21 930
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	2 413 882		3 073 192
Autres participations	9 287		
Prêts, autres immobilisations financières	163 436		1 900
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV	172 722		1 900
TOTAL GENERAL	2 586 605		3 075 093

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUT. IMMOB INCORPORELLES - II				
Terrains			2 000 000	
Constructions sur sol propre			883 317	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales				
Installations techniques, outill. industriels			135 812	
Installations générales, agencements, divers			1 799 819	
Matériel de transport/Zodiac			220 494	
Matériel informatique		1 057	377 727	
Mobilier			46 919	
Immobilisations corporelles en cours			21 930	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	0	1 057	5 486 018	
Autres participations		12	9 275	
Prêts, autres immobilisations financières			165 336	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - IV		12	174 610	
TOTAL GENERAL	0	1 069	5 660 629	

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Mise au rebut	Fin Exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES				
Installations techniques, outil industriels	70 624	12 327		82 951
Installations générales, agencements, divers	1 428 722	74 627		1 503 349
Matériel de transport/Zodiac	165 421	10 287		175 708
Matériel informatique	300 378	21 989	1 057	321 310
Mobilier	36 011	1 853		37 864
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 001 156	121 083	1 057	2 121 182
TOTAL GENERAL	2 001 156	121 083	1 057	2 121 182

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprises dér.
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE AUT. IMMOB INCORPORELLES					
Installations techniques, outil industriels	12 327				
Installations générales, agencements, divers	74 627				
Matériel de transport	10 287				
Matériel informatique	21 989				
Mobilier	1 853				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 083				
TOTAL GENERAL	121 083				

CHARGES REPARTIES S/PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour amendes et pénalités	896 989	742 795	68 518	1 571 267
Provisions pour charges sociales	-		-	-
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	896 989	742 795	68 518	1 571 267
TOTAL GENERAL	896 989	742 795	68 518	1 571 267

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
Prov Congés Payés	1 426 671
Prov CET/RTT	931 934
Formation Prof	73 258
Contribution CE	11 848
Agefiph	45 079
Effort construction	40 561
Taxe sur les salaires	121 963
Urssaf/Garp Décembre 2023	647 871
Mutuelle Décembre 2023	18 893
Retraite 4 T 2023	234 543
Prévoyance 4 T 2023	40 613
Personnel charges à payer	48 346
Prélèvement à la source	88 317
Fournisseurs et comptes rattachés	497 389
DETTES FOURNISSEURS, FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL	4 227 287

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients et donateurs			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	48 230	48 230	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Dons 2023 encaissés en 2024	508 836	508 836	
Greenpeace International	185 720	185 720	
Fonds de dotation Greenpeace	34 969	34 969	
Autres bureaux Greenpeace	85 483	85 483	
Débiteurs Divers	91 584	91 584	
TOTAL GENERAL	954 821	954 821	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1 an, 5ans au +	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	497 389	497 389		
Personnel et comptes rattachés	2 406 951	240 695	1 684 866	481 390
Sécurité sociale, autres organisme sociaux	1 200 983	1 200 983		
Etat : Taxe sur les salaires	121 963	121 963		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Dettes sur immobilisations, comtes rattachés				
Autres bureaux Greenpeace	946	946		
Autres Dettes				
Dette représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 228 233	2 061 977	1 684 866	481 390

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

DETAIL DES CHARGES CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	Montant
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Credit Bail	270
Assurances	42 650
Impressions 2023	16 907
Loyer entrepot 1er trimestre 2023	26 602
Loyer Paris 1er trimestre 2023	164 049
Parking 2023	648
Abonnements, licences et maintenance	58 148
Salons et locations saisonnières	12 982
TOTAL	322 256



GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

PRODUITS DES LEGS

TYPES DE LEGS	Montant
Non soumis à engagement spécifique Aucun	
Soumis à engagement spécifique Aucun	
TOTAL	,00

Aucun de nos legs ne sont soumis à des engagements.



HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

HONORAIRES	Montant
Commissaire aux comptes, audit comptes 2023	18 450,00
TOTAL	18 450,00

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURES DES CHARGES	Montant
Provisions pour risques et charges sur procès	742 795,12
Amendes	11 006,79
Charges exceptionnelles diverses	3 561,00
TOTAL	757 362,91

NATURES DES PRODUITS	Montant
Produits sur procès	
Produits sur éléments actifs cédés	300,00
Régularisations diverses	8 621,70
Reprise sur provisions pour risques et charges sur procès	68 518,00
Produits sur exercices antérieurs	
TOTAL	77 439,70

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

PASSIF SOCIAL

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées selon la méthode prospective.

L'âge moyen de l'effectif est de 39 ans et l'ancienneté moyenne est de 5 ans.

Le calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ en retraite : 67 ans
- taux d'actualisation : 1%
- évolution annuelle des salaires (y compris inflation) : 2%
- taux de rotation du personnel : 20%
- départ à l'initiative du salarié

ELEMENTS	Montant
Passif Social	973 694 €
TOTAL	973 694 €

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

REMUNERATION DES SALARIES, DES DIRIGEANTS SALARIES ET DES DIRIGEANTS ELUS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux trois personnes les mieux rémunérées s'est élevé à 256 K€.

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération ou indemnité au titre de leur fonction.

VALORISATION DU BENEVOLAT

(base 2 000€ brut sur 13 mois et 60% de charges patronales)

Siège :

Le total des heures de bénévolat effectué au siège a été de 1 650 heures pour l'année 2023.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 37 719 €.

Groupes Locaux :

Le total des heures de bénévolat effectué dans nos groupes locaux a été évalué à 53 761 heures pour l'année 2023.

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 1 228 976 €

Action :

Le total des heures de bénévolat pour les actions a été évalué à 7 232 heures pour l'année 2023:

Le taux horaire charges sociales et fiscales comprises : 22,86€

Soit un total de 165 324 €.

AN

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT N-1		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise									
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation									
Réserves									
Report à nouveau	7 815 407		-354 809	-354 809					7 460 597
Excédent ou déficit de l'exercice	-354 809		354 809	354 809	-124 580				-124 580
Dotations consommables									
Suventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total	7 460 597				-124 580	0			7 336 017

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Conformément à l'ordonnance n°2005-856 du 28 Juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public ainsi que ses notes annexes, à compter du 01 Janvier 2006, font partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de Greenpeace France.

L'application de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2020 a été mis en place à partir de l'exercice 2020, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Méthode de présentation

• Emplois de l'exercice :

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses campagnes, à la recherche de fonds publics et aux frais de fonctionnement.

Dépenses campagnes :

Les dépenses campagnes se décomposent en campagnes réalisées en France et en campagnes réalisées à l'étranger.

Les campagnes réalisées en France sont déclinées par thématique avec leur coordination tandis que celles réalisées à l'étranger sont totalisées dans "versement à un organisme central". Ce montant correspond à notre contribution financière à l'organisation internationale.

Elle sert à financer des activités telles que :

- les moyens utilisés en commun par l'ensemble des bureaux : flotte des navires, outils de communication.
- le travail de lobbying et le suivi des conventions internationales.
- l'aide financière aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales mais ne pouvant assurer seuls toutes leurs ressources : Afrique, Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est,...
- l'animation de campagnes au niveau international renforçant ainsi la synergie et la puissance de nos efforts, avec, par exemple, la nomination de chargés de mission internationaux donnant un appui spécifique à certains bureaux.

Nous utilisons les comptes annuels N-1 de Greenpeace International afin de répartir le montant de notre contribution dans notre CER.

Les emplois campagnes comprennent d'une part les frais directs imputables aux campagnes (coûts salariaux ainsi que les coûts opérationnels) et d'autre part une partie des frais généraux (cf page 19) selon le tableau de répartition des charges par département.

D'un tiers du montant de notre programme dialogue direct, en effet ce programme nous sert à véhiculer nos campagnes au grand public.

Ainsi que de 25% de nos campagnes de "téléphone" dont une bonne partie sert à informer donateurs et non-donateurs sur nos campagnes.

Frais de recherche de fonds :

Ils sont composés des coûts de marketing direct, du télémarketing, de deux tiers de nos équipes de dialogue direct dans la rue (toutes nos équipes ne sont composées que de salariés Greenpeace; nous ne faisons pas appel à un prestataire extérieur pour des questions de qualité), des relations adhérents (administratives), de la saisie de notre base de données et de 75% de nos campagnes "téléphones".

Frais de fonctionnement :

Il s'agit des frais de structure, du service administratif et financier, de l'accueil, du service ressources humaines, de la coordination des bénévoles au siège. Cette année, nous avons créé une Direction des Services d'Information et d'Engagement. Ce service regroupe des équipes précédemment intégrées dans la collecte de fonds, les campagnes et le fonctionnement. Il sera réparti dans ces 3 pôles proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein en CDI de chaque pôle.

• Ressources de l'exercice :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public (dons et legs) et les autres produits (ventes de marchandises, refacturations aux autres bureaux d'actions faites en commun).

GREENPEACE France

Etats financiers au 31/12/23

REPARTITION BUDGETAIRE DE GREENPEACE INTERNATIONAL

Source Rapport annuel Greenpeace International 2022

Répartition	Départements	Campagne	Marketing	Fonctionnement	Total emplois
En K€		74 251	6 769	19 151	100 171
En %		74,12%	6,76%	19,12%	100%

COMPOSITION DE NOTRE CONTRIBUTION A GREENPEACE GLOBAL

- Investissements Européens (Powershift Europe) qui financent nos actions Européennes 100% campagne
Pour 2023 ils étaient de : 471 792 €

- Contribution à Greenpeace International (répartie dans nos comptes suivant les % ci-dessus)
Pour 2023 elle était de : 9 356 000 €

Campagnes : 6 935 065 €
Marketing : 632 227 €
Fonctionnement : 1 788 709 €



TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres	Par l'organisme	Versements à d'autres							
Achats de matières premières et de fournitures	131 701				23 280		67 107				222 088
Autres achats et charges externes	3 728 156				2 789 475		887 649				7 405 280
Aides financières versées											0
Impôts, taxes et versements assimilés	763 823				267 888		142 219				1 173 930
Salaires et traitements	6 157 444				2 291 450		912 623				9 361 517
Charges sociales	2 880 248				1 065 937		451 851				4 398 036
Dotations aux amortissements et provisions	21 942						99 140				121 083
Autres charges	5				7		854				866
Charges financières	54				467		99				620
Charges exceptionnelles	10 645				327		3 596	742 795			757 363
Contributions versées							1 788 709				9 827 792
TOTAL	13 694 018	0	0	0	7 406 857	0	4 353 848	742 795	0	0	33 268 575

Répartition :

- Campagnes : Les coûts de campagnes sont décomposés en "Réalisées en France" et "Réalisées à l'étranger".
- Marketing : Seuls les coûts directs d'informations (Mailing Campagne et pack de bienvenue) sont imputés aux campagnes. Les relations adhérents sont réparties au % des demandes de campagne en frais de mission. Notre campagne "téléphone" a trois missions, la première est de fidéliser nos adhérents en les informant sur nos campagnes, la deuxième est d'informer les non-adhérents sur nos campagnes et enfin solliciter une aide financière. Nous attribuons 25% des coûts des appels aux missions.
- Collecte de rue : Notre campagne de "rue" est imputée pour 2/3 à la recherche de fonds et à 1/3 aux campagnes car au-delà de son objectif de recruter de nouveaux adhérents, elle nous permet d'informer le grand public sur Greenpeace, nos campagnes et sur toutes les questions liées à l'environnement.
- Campagne signatures : Notre campagne de signatures de pétitions est imputée à 80% aux campagnes et à 20% à la collecte de fonds.
- Direction Générale : Les coûts sont ventilés en 2/3 sur "missions" et 1/3 sur "fonctionnement".
- Direction des systèmes d'information et d'engagement : Les coûts sont ventilés proportionnellement au nombre d'équivalent temps plein, 25% au marketing, 12% au fonctionnement et 63% aux campagnes.
- Fonctionnement : Seuls les coûts liés à la maintenance des copieurs, le petit équipement, aux frais de téléphone et fournitures de bureau sont ventilés sur "missions" 50%, "recherche de fonds" 20% et "fonctionnement" 30%.
- Standard : Ce poste correspond aux salaires et charges de l'équipe "standard accueil". Ces coûts sont ventilés sur "missions" 80%, "recherche de fonds" 10% et "fonctionnement" 10%.

Compte de résultat par origine et destination en K€

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	30 844	30 844	29 857	29 857
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	29 794	29 794	29 207	29 207
Dons manuels	29 794	29 794	29 207	29 207
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 050	1 050	650	650
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 232		1 833	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 188		1 790	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	44		43	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	69		155	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	33 144	30 844	31 845	29 857
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	21 101	19 303	20 554	18 969
1.1 Réalisées en France	13 694	11 896	13 587	12 002
Actions réalisées par l'organisme	13 694	11 896	13 587	12 002
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	7 407	7 407	6 967	6 967
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 407	7 407	6 967	6 967
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 071	7 014	7 612	7 588
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	7 071	7 014	7 612	7 588
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 354	4 021	4 029	3 849
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	743		5	5
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	33 269	30 338	32 200	30 410
EXCEDENT OU DEFICIT	-125	506	-355	-553

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 432	1 432	1 425	1 425
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 432	1 432	1 425	1 425
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 394	1 394	1 384	1 384
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	38	38	41	41
TOTAL	1 432	1 432	1 425	1 425

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en K €

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	19 303	38 969	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	29 794	29 207
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	11 896	12 002	Dons manuels	29 794	29 207
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	7 407	6 967	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 050	650
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 014	7 588			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 014	7 588			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 021	3 849			
TOTAL DES EMPLOIS	30 338	30 405	TOTAL DES RESSOURCES	30 844	29 857
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	512	512 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	506		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-548
TOTAL	30 844	30 410	TOTAL	30 844	29 309
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	6 596	7 144
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	506	-548
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			de l'exercice	-3 074	-138
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)	4 028	6 596

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2022	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 394	1 384	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 432
Réalisées en France	1 394	1 384	Bénévolat	1 432
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	38	41		
TOTAL	1 432	1 425	TOTAL	1 432

ASSOCIATION GREENPEACE FRANCE

Siège Social : 13, rue d'Enghien
75010 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AW

A l'assemblée statutaire de l'association Greenpeace France

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

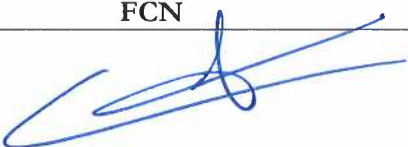
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous n'avons pas été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui seraient intervenues au cours de l'exercice.

Montataire, le 29 mai 2024

FCN

Aurélia NOGUEIRA Commissaire aux comptes



